

Organisateur : Association ECLAT  
Adresse : Maison de la Culture – Place Royale  
40240 LA BASTIDE D'ARMAGNAC  
Tel : 06.24.88.64.79 / 07.44.89.76.66  
Mail : associationeclat40240@gmail.com

## ATTESTATION – INSCRIPTION MARCHÉ DE NOËL

**6 Décembre 2025**

***Je soussigné(e),***

Nom : ..... Prénom .....

Adresse.....

CP ..... Ville .....

Tél. .... Email : .....

Professionnel :

Nom commercial : ..... Siret/Siren : .....

Spécialités : .....

**Fait à .....** **le .....**  
Signature

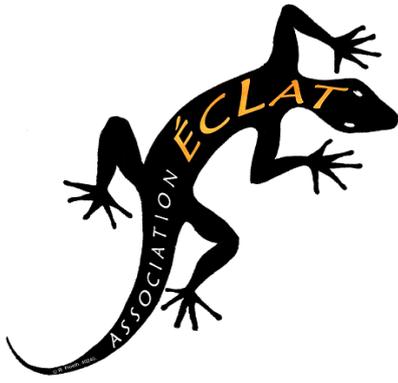
Nombre de mètres ..... x **10€ le 2 mètres**

Accès à l'estrictité  oui  non (Prévoir une rallonge)

Nous organisons une tombola afin d'animer la journée et de mettre encore plus en valeur vos talents.

Nous aimerions savoir si vous souhaitez participer en offrant un petit lot (création, produit, bon d'achat...) Cela permettra de faire découvrir davantage vos univers aux visiteurs tout en rendant la tombola plus attractive.

Attestation devant être remise à l'organisateur qui la joindra au registre pour remise au Maire de la Commune organisatrice.



**Organisateur : Association ECLAT**

**Adresse : Maison de la Culture – Place Royale  
40240 LA BASTIDE D'ARMAGNAC**

**Tel : 06.24.88.64.79 / 07.44.89.76.66**

**Mail : association\_eclat@orange.fr**

## **Règlement Maché de Noël**

### **2025 à La Bastide d'Armagnac**

**Art. 1** Les particuliers et les professionnels sont autorisés à exposer, sous condition d'inscription préalable, bulletin ci-dessous à remplir.

**Art. 2** L'attribution des emplacements relève de la seule décision de l'Association Eclat et sera en fonction de l'ordre d'inscription.

Les emplacements seront d'un **minimum de 2 mètres**, Chacun devra prévoir son matériel (table, chaises, parasol...)

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, vol, détérioration de matériel ou d'accident.

**Art. 3** Les participants devront obligatoirement s'installer avant 9 heures 30 (pour les préinscrits) Les préinscrits sont les vendeurs qui se seront obligatoirement inscrits par courrier avec le règlement et la fiche ci-jointe. **Tout vendeur n'ayant pas rempli ces conditions au préalable verra sa demande étudiée à partir de 10 h. Tout emplacement réservé non occupé à 9h30 sera mis à disposition de l'organisation.**

**Art. 4** La place étant interdit à la circulation vous avez jusqu'à 9H pour déballer. Vous ne pourrez remballer qu'à partir de 20h sauf si la météo ne si prête pas

**Art. 5** La participation à ce marché de Noël implique la complète acceptation du présent règlement.

La fiche d'inscription, accompagnée du règlement par chèque à l'ordre de l'Association Eclat et de la photocopie d'une pièce d'identité ou du registre du commerce devront nous parvenir au plus tard 15 jours avant la date du maché de Noël et adressée à :

**Association Éclat** -51 Place Royale - 40240 LA BASTIDE D'ARMAGNAC  
06 24 88 64 79 / 07 44 89 76 66